

# RONDES DE NUIT

**A la suite de l'intervention du bureau local Force Ouvrière** de la MA Caen auprès de la Direction **concernant la note sur les rondes de nuit**, la Direction nous a informé que **cette dernière est *SUSPENDUE***.

Ayant bien compris que l'organisation actuelle devait être revue afin de suivre la réglementation de manière plus précise, les propositions de la Direction apparaissaient comme une réelle régression pour les personnels.

Force Ouvrière avait proposé la mise en place d'un système cohérent et réglementaire à savoir 4 rondes :

- 19h00 ronde d'œilletons + contrôle de la fermeture
- 22h30 ronde d'écoute
- 02h00 ronde d'écoute
- 05h30 ronde d'œilletons

En somme ce qui se fait partout !

**Force Ouvrière a également obtenu que tout soit revu d'ici la rentrée et abordé en CTS.**

D'ici là, les modalités antérieures continueront d'exister tout en ayant une attention particulière au respect des 3 à 4h entre chaque ronde.

Le Bureau Local suivra de près ce dossier sensible et s'engage à garantir aux agents de défendre au mieux leurs intérêts. C'est pourquoi nous ferons le tour des équipes avant toute validation.